



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2021

N°2021-04-08

Présents : Mesdames. Messieurs. Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Robert BOSSON, Pascale BURNIER, Jean-Marc PEUTET, Catherine MOUCHET, Gabriel LYONNET, Steve BONNARD, Séverine BASAT, Brigitte SOFI, Marie-Christine BELLUZO, Natasha LAVY, Gianni LEONE DE MAGISTRIS, Bénédicte DONSIMONI, Alain BARATAY, Jean-Michel RAVEL, Guylaine PITTET, Marie-Laure CHARDON, Jérôme LAYAT, David BOZON, Lucile COTTY, Laurent RUIZ, Jean COMBETTE.

Absents excusés et représentés : Kris AILLAUD représenté par Laurent RUIZ, Sonia SABOUREAU-RASCAR représentée par Catherine MOUCHET, Yannick CHARVET représenté par David BOZON, Aurélie MARCHAND représentée par Danielle COTTET

Absents excusés :

Assistent :

Sylvie MANGIOLA, Secrétariat du Maire
Isabelle SAVEAN, Service comptabilité
Brice FUSARO, Directeur Général des Services

Monsieur Gabriel DOUBLET, Maire, ouvre la séance à 18h00.

Intervention du Conseil Municipal des Jeunes

Accueil du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), accompagné de Messieurs Lionel MIGNOTTE et Jérémy CARADEC.

Le Maire remercie les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour leur présence.

Catherine MOUCHET félicite les jeunes pour leur motivation.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes propose la création d'un Pumptrack, aux abords du Marais de Lissoud.

Jean Marc PEUTET propose de se rendre sur le site avec les jeunes pour présenter le marais et les enjeux.

Davis BOZON demande si une réflexion a été menée pour un autre site. Réponse : non

Une vidéo du Pumptrack de Contamines-Montjoie est présentée.

Le Maire indique que c'est un bon projet, accessible à tous les âges. Le problème c'est la localisation.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes précisent les aménagements à prévoir, sur une surface minimum de 600 m², pour un montant minimal de 130 000 euros.

Jérôme LAYAT souhaite savoir si celui de VLG est en terre.

Gianni LEONE DE MAGISTRIS pose des questions sur la localisation souhaitée.

Jean COMBETTE demande si une limite d'âge est fixée.

L'équipement est accessible à tous les âges.

Le Maire remercie les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour leur participation et pour l'enthousiasme à porter ce projet. Il invite les élus du Conseil Municipal des Jeunes à revenir pour proposer d'autres projets, notamment sur le sport dans la commune et la transition écologique.

Les élus du Conseil municipal des jeunes quitte le Conseil à 18h40.

1 - Approbation du compte-rendu du 04 mars 2021

Approuvé à l'unanimité.

2 - Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Madame Danielle COTTET

3.- Adoption du budget primitif 2021

Le Compte de gestion est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire quitte la séance.

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité

Le Maire présente la délibération sur l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2020.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Le Maire et Monsieur Steve Bonnard présentent le budget primitif 2021.

Le budget primitif 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire présente la délibération sur les subventions accordées aux associations.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Le Maire présente la délibération dénommée « notification des taux d'imposition de 2021 : taxes foncières bâti et non-bâti ».

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4 – Informations, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales

Commission développement durable

Monsieur Jean-Marc PEUTET demande si – financièrement - le projet d'implantation d'arbres pour le parking de la mairie a bien été validé. Pour celui-ci, la commune dispose de deux devis, émis par les entreprises JACQUET et ROGUET. Après analyse, ils seront discutés en municipalité jeudi prochain.

Monsieur Jean-Marc PEUTET indique d'une démarche est en cours pour disposer d'une signalétique plus visible et lisible interdisant l'accès, sur la zone Natura 2000, aux motos.

Education

Madame Catherine MOUCHET informe le Conseil du changement de nom du service qui s'appellera dorénavant « Pôle éducation ».

Elle indique que l'adresse mail sera : poleeducation@saint-cergues.fr et pour Lionel MIGNOTTE : dpe@saint-cergues.fr.

Madame Catherine MOUCHET explique que la semaine écoulée s'est bien déroulée par rapport aux dernières mesures gouvernementales. La cantine réouvrira la semaine prochaine. Les agents ont tous été volontaires pour assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

Technique

Monsieur Robert BOSSON indique la présence d'une fuite à la bibliothèque, réparée par EOLYA. Il ajoute que l'humidité remonte du sol vers le bar. La peinture est à refaire. Le déclenchement de l'assurance dommages-ouvrage est fait par Sylvie MANGIOLA.

Monsieur Robert BOSSON informe que Annemasse Agglo a envoyé un mail pour les PAV situés sur le parking de la Poste. La collecte est difficile à cause d'un problème de stationnement de véhicules. Une zone bleue est à mettre en place sur le parking.

Monsieur Robert BOSSON indique qu'un rendez-vous avec la société ID VERDE s'est déroulé, ce jour, pour l'attribution du marché des espaces plantés. La description du marché n'est pas cohérente avec la réalité. Monsieur Robert BOSSON informe que l'entreprise vient mardi pour reprendre tous les m².

Monsieur Robert BOSSON ajoute qu'un dégât est survenu au BMF suite – sans doute, c'est à confirmer - au lavage des vitres. La nacelle aurait accroché le toit. Sylvie MANGIOLA a prévenu l'entreprise. Celle-ci dit dément. Le Maire précise que le jour de leur intervention, ils ont lavé les vitres de la mairie avec un tuyau d'arrosage.

Petite enfance

Madame Séverine BALSAT informe qu'elle a participé à la commission d'attribution des places en crèche. Pour la commune, 3 dossiers ont été retenus et confirmés, ainsi que 3 dossiers en occasionnel.

Questions diverses

Monsieur Alain BARATAY demande si Annemasse Agglo a été sollicité sur la question de la sécurisation des accès du futur collège. Le Maire indique qu'un courrier a été envoyé, en ce sens. Une réponse va être faite. Il précise également que c'est bien la commune qui est compétente sur ce sujet. La commune demande un soutien technique à l'Agglo. Madame Danielle COTTET indique que le rendez-vous du mardi 13 avril va être reporté car l'un des techniciens référents de Annemasse Agglo est en congé.

5. Nouvel organigramme de la commune

Le Maire présente le nouvel organigramme proposé par le Comité de direction de la commune, dans sa version discutée en municipalité, le 1^{er} avril dernier. Il souligne le travail de co-construction entre services et élus et le caractère consensuel de la proposition.

Madame Danielle COTTET demande où se situe, dans ce nouvel organigramme, le club des anciens.

Le Maire précise que le club est rattaché au service animation territoriale.

Monsieur David BOSSON souhaite savoir s'il y a eu une réflexion pour la création d'un pôle social ? Oui, la question s'est posée. Les missions ont été réparties dans différents services.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6. Projet d'agglomération 4 : liaison modes doux depuis la gare de Machilly

Le Maire présente la délibération.

Monsieur Steve BONNARD souhaite connaître les modalités de participation de la Confédération suisse à la mesure.

Le Maire répond que le cofinancement peut monter jusqu'à 40%.

Monsieur Jérôme LAYAT demande si un pont peut être mis en place.

Le Maire répond que c'est très compliqué techniquement un passage supérieur pour ce type de voie.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

7. Convention cadre du collège de Saint-Cergues

Le maire présente la délibération et l'esprit de la convention.

Monsieur Alain BARATAY souligne que, dans la convention, la sécurisation des accès n'est pas évoquée. Ça peut être un souci. Il faut prendre la réalité du problème.

Le maire rappelle que la voirie communale est de la compétence de la commune.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

10. Recrutement des saisonniers

Madame Pascale BURNIER présente la délibération.

Monsieur Steve BONNARD demande comment le nombre de 6 saisonniers a été défini ?

Le DGS répond que ça correspond aux besoins identifiés en interne.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

11. Suppression de la régie bibliothèque

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

12. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférés, réunie le 5 octobre 2020, à l'occasion du transfert de la bibliothèque Michel BUTOR et du Manoir des livres

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

13. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférés, réunie le 18 décembre 2020, à l'occasion du transfert de la compétence enseignement musical

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h03.

Mme. La secrétaire de séance
Mme Danielle COTTET



M. Le Maire
M. Gabriel DOUBLET